

Rencontres experts

Un expert à votre service

VOTRE OBJECTIF

- Obtenir un avis clair et personnalisé sur un sujet ou une thématique précis

NOTRE PROPOSITION

- Rencontre individuelle et confidentielle avec un expert qui vous conseillera et vous orientera vers des solutions adaptées
- Aide à la prise de décision
- Vous mettre en relation avec les réseaux



PUBLIC

- Toute entreprise (TPE/PME/ETI)
- Porteurs de projet



DURÉE

- 30 à 45 minutes



TARIF

- Pris en charge par votre CCI



MODALITÉS

- Rendez-vous individuel avec un expert



INTERVENANTS

- Conseillers CCI
- Partenaires Experts (avocats, comptables, experts pays...)



LIEU

- CCI Caen Normandie
1, rue René Cassin
14280 SAINT-CONTEST

POUR ALLER PLUS LOIN

Ateliers business

90 minutes

Les journées de l'international

Plato

PME-plus

Clubs et réseaux d'entreprise

Planète Créa

Parcours international

RENC_EXPERTS_CN_2018_V1



CONTACT

information@caen.cci.fr
02 31 54 54 54

Rencontres experts

Une mise en relation avec des experts qui répondent en toute confidentialité à vos questions.



Permanences proposées

Permanence Avocat	<ul style="list-style-type: none">• Objectifs : conseils sur le droit commercial, le droit social et le droit des sociétés. Pas de rédaction d'acte.• Durée : 45 minutes• Calendrier : 2 à 3 lundis par mois de 13h30 à 17h15• Dates : nous consulter
Permanence Expert-comptable	<ul style="list-style-type: none">• Objectifs : vérification des éléments financiers de l'entreprise (plan de financement, compte de résultat) ; conseils sur les régimes d'imposition, le choix du régime fiscal ou les obligations comptables. Pas de rédaction d'acte.• Durée : 45 minutes• Calendrier : 1 mercredi par mois de 9h00 à 12h00• Dates : nous consulter
Permanence Notaire	<ul style="list-style-type: none">• Objectifs : vérification d'un bail commercial ou d'un compromis de vente conseils sur le choix du statut juridique, des régimes matrimoniaux ou du statut du conjoint ; vérification des statuts de l'entreprise. Pas de rédaction d'acte.• Durée : 30 minutes• Calendrier : 1 lundi par mois de 10h00 à 12h00• Dates : nous consulter
Permanence Propriété industrielle	<ul style="list-style-type: none">• Objectifs : conseils sur les démarches de protection des innovations et/ou des marques ; évaluation de la brevetabilité ; préconisations pour déposer un brevet• Calendrier : 1 jeudi par mois de 9h30 à 12h00• Durée : 30 minutes• Dates : nous consulter

POUR VOUS INSCRIRE

Pour solliciter un rendez-vous, contactez-nous au 02 31 54 54 54 ou information@caen.cci.fr